MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision n° 7745 du 8 avril 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie maritime

NOR : *INTJ1301997S*

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 1998 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300465S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mai 2013 :

Delarasse, Patrice	Nigend : 117 768	Numéro de livret de solde : 5 218 940

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mai 2013 :

Lafont, Éric	Nigend : 144 553	Numéro de livret de solde : 8 003 343

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mai 2013 :

Braux, Michel	Nigend : 142 408	Numéro de livret de solde : 8 001 707

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er mai 2013 :

Araez, Stéphane	Nigend : 151 224	Numéro de livret de solde : 6 023 174
Hebert, Frédéric	Nigend : 175 572	Numéro de livret de solde : 8 028 552

Fait le 8 avril 2013.

Le colonel,
commandant la gendarmerie maritime,
I. Guion de Méritens